



Ordre du jour
Séance ordinaire du vendredi 21 juin 2019 à 17 h 00

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2019
- 3 Comptes payés et comptes à payer
- 4 Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général
- 5 Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions
- 6 Administration
 - 6.1 Acceptation d'un don fait à la Ville d'Estérel
 - 6.2 Acceptation d'un don fait à la Ville d'Estérel – Remerciements et libération
 - 6.3 Rapport du Maire sur la situation financière de l'année 2018
 - 6.4 Renouvellement d'entente avec la Croix-Rouge
 - 6.5 Nomination de membres – Comité nautique
 - 6.6 Échange de terrains – Avenue de Guyenne
- 7 Urbanisme
 - 7.1 Demande de dérogation mineure – Lot 5 508 796, 140, chemin d'Estérel – Implantation d'un cabanon
 - 7.2 P.I.I.A. – Lot 5 508 662, 9, avenue des Engoulevents – Rénovation extérieure du bâtiment principal
- 8 Travaux publics
 - 8.1 Adoption – Règlement numéro 2019-678 visant à décréter l'exécution de travaux de réfection sur la totalité de l'avenue d'Artois, de la place d'Artois, de l'avenue des Éperviers et de l'avenue des Orioles, pour une dépense totalisant 253 900.00 \$ en utilisant les soldes disponibles sur règlements d'emprunt fermés pour en acquitter le coût
 - 8.2 Adoption – Règlement numéro 2019-679 visant à décréter l'exécution de travaux de réhabilitation du garage municipal incluant l'entrepôt ainsi qu'à l'aménagement du site extérieur du 115, chemin Dupuis, où se trouvent l'hôtel de ville et le garage municipal et au réaménagement d'espaces de bureaux à l'hôtel de ville, un emprunt de 634 500.00 \$ ainsi que l'imposition d'une taxe spéciale visant le remboursement dudit emprunt
- 9 9 Hygiène du milieu - Environnement - Loisirs
 - 9.1 Aucun sujet à traiter
- 10 Correspondance
- 11 Deuxième période de questions
- 12 Autres sujets
- 13 Levée de la séance